

SESSION ORDINAIRE

EN DATE DU

13 OCTOBRE 2020

L'an deux mil vingt, le 13 octobre à dix-neuf heures, le **CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre Socio-Culturel de Vailly-sur-Sauldre, sous la présidence de **MME Christelle PAYE, Maire**.

Etaient présents : Mme Christelle PAYE, M. David MITTEAU, M. Claude CARREAU, M. Paul ROBINET, Mme Laure AGEORGES, M. Xavier AOUTIN, M. Christophe ARTUR, M. Michel BOISTARD, M. Géo CHIRITESCU-CRISAN, Mme Emilie GENNY, M. Jean MORIN, Mme Marie-Jeanne MOUTON, , M. Alain YVELIN.

Absent excusé : M. Emmanuel VAN HUFFEL.

Secrétaire de séance : M. Claude CARREAU

Modification de l'ordre du jour pour :

Suivi des travaux :

- Route de Villegenon
- Château d'eau
- Station d'épuration
- Point à temps
- Travaux d'éclairage
- Elagage

Remerciements de Mr et Mme RAFAITIN quant au bon déroulement de leur mariage du 18 juillet 2020.

Comité de jumelage VAILLY - GARCINA

M. Jean RICHARD explique l'origine du jumelage, les objectifs, le fonctionnement, l'avenir.

L'origine remonte à 2014 quand M. Géo CHIRITESCU-CRISAN devient conseiller municipal et nous parle de la Roumanie, pays qui gagne à être connu. En 2016 le projet est accepté par le conseil municipal. M. Géo CHIRITESCU-CRISAN nous dévoile le nom de la ville GARCINA, ville roumaine de 4200 habitants au nord-ouest de la Roumanie, à 2000Km de chez nous.

La signature du serment a eu lieu pour le comice en août 2017 par les deux maires devant de nombreux Vaillysois et une délégation roumaine. En septembre 2018 une délégation de Vaillysois s'est rendue à GARCINA.

L'objectif du jumelage : faire des échanges culturels et faire connaître la Roumanie.

Les ressources financières viennent de la commune, des cotisations des adhérents et d'une subvention du conseil régional lors de la venue de la délégation Roumaine.

L'avenir du jumelage repose entre les mains du conseil municipal la convention du jumelage n'ayant pas de durée définie.

Subventions 2020

Les demandes de subventions des associations ont été étudiées par la commission de finances et validées par le conseil Municipal. Madame le Maire précise et rappelle qu'en plus des subventions,

la commune met à disposition un photocopieur, la salle de la mairie pour les assemblées générales, les locaux du stade pour certaines associations (CSV, TCV, Vailly Loisirs Equestre, Vailly sports découverte, les Arcandiers et le comité des fêtes) un local à côté de la cuisine du centre socio culturel pour les aînés, un local de stockage de vélos pour Vailly sports découverte et l'ancien lavoir au comité des fêtes (proche du centre socio culturel).

Géo CHIRITESCU-CRISAN demande à visiter le patrimoine de la commune.

N°2020-037 - Attribution de subventions pour 2020

Suite à l'étude par la commission de Finances des dossiers de subventions transmis par les associations, le Conseil Municipal, après délibération à l'unanimité, décide d'attribuer pour 2020 les subventions suivantes :

- Vailly-Loisirs (3 sections : Gym/pédestre/équestre)	300 €
- Ecole de Musique du Canton de Vailly	170 €
- Association des Commerçants	180 €
- Secours Catholique - Section de Vailly	115 €
- Vailly Sports Découverte	150 €
- Club des Aînés "Les Joyeux Séniors"	100 €
- Bonheur et Soleil de la Résidence du Valleroy	100 €
- Club Sportif de Vailly	400 €
- Association Singularités	250 €
- Secours Populaire du Cher	60 €
- A D M R	100 €
- FACILAVIE	100 €

Soit un total de 2 025 €

Les crédits nécessaires ont été inscrits au Budget Primitif 2020.

Situation d'un administré

Madame le Maire explique la situation de M. Jean-Paul CHESTIER :

Il est sous tutelle (la Croix Marine), suivi médicalement et régulièrement mais n'est pas considéré comme devant être placé en milieu médical. Sa tutrice lui a déjà demandé mais il a refusé. Il circule avec un véhicule mal assuré et on peut craindre un problème de sécurité (contrôle technique). Madame le Maire pointe l'aspect sur sa propre sécurité en errant seul dans les rues aussi bien le jour que la nuit. La gendarmerie est informée de ses désagréments.

Bilan des commissions

Madame le Maire donne la parole aux Vice-Présidents

Château-d'eau : M. David MITTEAU explique les problèmes et les travaux urgents qui sont à envisager. Le vendredi 2 octobre la commission travaux et développement durable a reçu en mairie M. VIGNERON de la SAUR qui a expliqué les urgences :

- 1- remplacement de la conduite distribution vanne 3 réservoirs sur une longueur de 25 à 30 mètres,
- 2- traitement intérieur,
- 3- traitement extérieur,

Une réunion avec la SAUR et le cabinet maître d'œuvre IRH se tiendra en mairie le jeudi 29 septembre à 10 heures.

Point à temps : M. Paul ROBINET, précise que la commission s'est réunie le 3 octobre afin d'effectuer une visite des routes communales pour évaluer les réparations les plus urgentes. Un devis de 4 620 € a été établi par TP GALLIOT Marc, qui a été validé et les travaux ont été réalisés le 9 octobre.

Ecluse route de Villegenon: M. Claude CARREAU explique les travaux à effectuer pour la sécurisation de la circulation des poids lourds sur les conseils du service départemental : une poutre de rive en béton fibré et busage des fossés avec calcaire pour le passage des piétons plutôt que des bordures de trottoirs. Un devis a été demandé à l'entreprise TP BOUCHET Michel. Montant du devis 10 776€ accepté par le conseil municipal.

Les travaux d'éclairage public des lotissements de la rue de la Roue à Paul, Allée des chênes, Route de Barlieu sont terminés.

2 devis ont été demandés pour l'**élagage** et l'entretien sanitaire sur les chênes qui longent la rue de la Roue à Paul. Le devis de M. GAULT a été retenu pour la somme de 3 450€.

Station d'épuration : La filière eau est terminée et a été mise en service courant août. Le chantier a pris environ 6 mois de retard dû à la mauvaise conservation des éprouvettes d'essais de béton et à l'épidémie de covid. La filière boue suit son cours ; le silo de stockage des boues est en cours de finition.

L'ordre du jour ayant obtenu un accord complet, la séance a été levée à 21h02.